

Académie de VERSAILLES
6ème Circonscription des Hauts-de-Seine
COLOMBES 1

Ecole Maternelle de La Tour d'Auvergne
10 rue de Legnano 92700 Colombes
☎ 01 56 47 19 80

**Compte rendu du 2^o Conseil de l'Ecole Maternelle
de La Tour d'Auvergne
Jeudi 02.02.17**

**Début de la réunion : 18h00
Fin 19h30**

Liste des personnes présentes

Directrice de l'Ecole : Mme LEVRAY

Enseignants :

- Isabelle MYSKIEWICZ, Classe 6, Petite Section
- Anne-Cécile CORRE, Classe 1, Grande Section
- Patrick Pochet, Classe 7, Moyenne Section
- Angélique NERESTAN, Classe 4, Moyenne Section
- Jérôme GASTON, remplaçant de Fatima AMIRI, Classe 5, Moyenne Section
- Katia KORCHI, Classe 2, Moyenne Section, Grande Section
- Julie DRIS, Classe 9, Accueil des moins de 3 ans (classe labellisée)

Représentants des parents d'élèves :

- Bouchra ELABDI
- Sagia BREUT
- Dalila ABDERREZAK
- Sherazade NID
- Emmanuel SINQUIN
- François DECAEN
- Sylvie CHAPOY
- Marie ETESSE

Représentant de la mairie : absente

1) Vie de l'École

a) Evolution et prévisions des effectifs pour la rentrée 2017

Le prévisionnel des effectifs de la rentrée de septembre 2017 est :

- Grande Section : 58 élèves
 - Moyenne Section : 66 élèves
 - Petite Section : 70 élèves
 - Très petite Section : 15 à 18 élèves
- **Soit un total prévisionnel de 209 à 212 élèves** avec une majorité de petits.
Une moyenne de 24 enfants par classe.
Toutes les classes devraient donc être maintenues, si le nombre prévisionnel d'enfants est validé pour la rentrée 2017.

b) Les différents projets

Les ateliers de jeux de lettres et mathématiques

Mis en place dans le cadre de la liaison Grande section / CP, ces ateliers ont lieu à raison d'un par période (période = période de classe entre deux vacances).

Le choix des jeux pour la prochaine session est en cours d'élaboration avec les enseignants ; l'aide des parents est nécessaire pour les animer.

Lieu de mise en place de ces jeux : le réfectoire.

La Chasse au trésor aura à nouveau lieu cette année.

L'intervention des lecteurs sera aussi renouvelée pour les classes de grande section.

Le « Projet Sciences » sera mis en place durant la dernière semaine du mois de mars avec une journée banalisée (pas d'enseignement ce jour-là) **le 30/03**, avec l'aide des parents (besoin de 2 parents par classe).

Les Grandes sections vont passer en élémentaire : CP -CE1- CE2- CM1- CM2.

Pour les classes de TPS- PS et MS ce sera des échanges entre elles.

Cette action de projet sciences est aussi à pérenniser de la maternelle au CM2.

A titre d'exemple, les sciences peuvent être abordées par le biais d'une question initiale, comme :

- « Que deviennent les matières quand on les mélange avec de l'eau ? »
- « Comment fabrique-t-on une image ? »
- « Comment transporter de l'eau ? »

Cette question de départ entraîne les questionnements, explications, mises en situation qui permettent aux enfants de comprendre mieux les sciences.

Dans le cadre de l'élaboration du nouveau projet d'école, sont prévus pour l'année prochaine, d'autres projets, comme par exemple **le « Parcours du gymnaste »** pour les moyennes, grandes sections en période 1 et 2 et éventuellement possibilité de l'ouvrir aux classes de CP.

Le nouveau projet d'école doit être prêt pour la rentrée 2017. Une réunion de cadrage avec Mme Avignon, inspectrice de l'Education nationale, aura bientôt lieu. Le cadre déterminé est le même pour toutes les écoles de la circonscription.

c) Cahier de suivi et de progrès

La modalité de retranscription des travaux des enfants a changé.

Les aspects positifs :

- Ce cahier met l'accent sur les réussites de l'enfant ; il est important de lire ce cahier avec eux, de le leur montrer, de leur expliquer leurs réussites. C'est très stimulant pour eux.
À ce stade, le retour des parents qui se sont exprimés au sujet de ce nouveau format de cahier de suivi est plutôt positif.

Les réserves émises:

- Son élaboration représente beaucoup de travail pour les enseignants en comparaison du cahier de l'année passée.
Il n'y a pas eu de guide de mise en pratique et les enseignants ont dû eux-mêmes structurer son architecture et réfléchir au choix de sa présentation.
Il a été choisi de le présenter sous forme de livret avec reliures (avec un certain coût en conséquence).
À titre de comparaison, certaines écoles ont opté pour une présentation numérique.
- Un questionnement se pose concernant la prépondérance de l'image pour illustrer les étapes et les progrès de l'enfant. Dans le contexte d'une société où l'importance de l'image est déjà très présente, est-il nécessaire d'avoir recours à nouveau aux images/photos pour le cahier de suivi de l'enfant ?
- Ce cahier propose plutôt une série d'échantillons du travail de l'enfant alors qu'auparavant il y avait beaucoup plus d'items et de rubriques.
- La question est posée de savoir comment l'enfant peut s'améliorer si on exprime uniquement ce qui est positif ?
Est proposé à ce sujet l'idée que l'on doit en réalité considérer qu'il est de la responsabilité de chaque enseignant de signaler aux parents les endroits où les enfants rencontrent des difficultés.

Concernant les grandes sections, il est bien précisé qu'il demeure une évaluation normative, suivant une grille nationale, qui est transmise à l'élémentaire pour le passage en CP.

d) Coup de pouce langage

C'est un dispositif mis en place pour aider les enfants de GS en difficulté, les enfants qui s'expriment peu ou les enfants très timides. Ce ciblage des GS uniquement n'est pas un choix de l'équipe pédagogique.

Ce dispositif est important car il répond à de réels besoins.

Les enseignantes qui en ont la charge cette année sont :

- Angélique
- Anne-Cécile (3^{ème} année de participation).

Il a débuté durant la deuxième semaine de janvier.

Il prend la forme de mini ateliers chronométrés, ritualisés, 1 h trois fois /semaine.

5 enfants ont été repérés en grande section pour y participer.

Il n'est pas mis en place pour les petites sections car il est préférable de donner la priorité de ce temps-là aux plus grands.

Réserves :

On peut regretter que ce « coup de pouce » s'arrête à la fin du CP. Ce dispositif dépend de l'Éducation nationale.

Cette année, étant donné qu'il n'y a aucune aide de la mairie, les jeux de support de l'année dernière sont réutilisés.

e) APC : Activités Pédagogiques Complémentaires.

Prend la forme que l'enseignant souhaite (remédiation scolaire ou activités liées au

projet d'école : science, jardinage, autre).

Les enseignants ont tendance à prendre **en priorité pour ces activités les enfants en difficulté**. C'est un temps privilégié avec l'enseignant, par petits groupes ; l'enseignant s'organise.

f) **Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.**

Il n'y a pas de RASED. Complet.

Maître E : en formation : revient après les vacances de février.

Il n'y a pas de maître G.

La psychologue scolaire a un secteur d'intervention très étendu. Elle reste néanmoins disponible pour des demandes particulières.

g) **Les fêtes**

La fête de fin d'année **lieu fin mai (20/05 ou 27/05)** avec pour thématique les cow-boys/ indiens.

Tombola : la lettre a été rédigée pour démarcher les entreprises.

Un comité des fêtes va se réunir à ce sujet (composé d'un ou plusieurs enseignants et de parents)

À trouver : les idées de stands de jeux/fonds sonore/etc. Une affiche sera placée à l'entrée de la maternelle.

En cours de réflexion : **une fête sans les parents** (comme la fête des couronnes l'année passée). Par exemple : la fête du printemps.

2) **Point sur la coopérative de l'école**

Cette année, il y a **un nouveau photographe**, qui a proposé des tarifs moins chers que celui de l'année précédente.

➤ à étudier : le même photographe sur le groupe scolaire ?

Rentrées d'argent pour l'école : 2 102 euros (kermesse + photos).

Achats réalisés : entre autres > papeterie, souris d'ordinateur ; remise à niveau d'ordinateurs ; livres ; bulbes de plantes + 2 appareils photos et des cartes mémoires par la FCPE.

Restent environ : 1 005 euros

Ce qui rapporte beaucoup à l'école c'est les buvettes (ex-loto élémentaire 700 euros en 2 heures –avec aussi la vente des cartons de jeux).

3) **Travaux réalisés et à demander.**

À venir : **promesse des travaux pour la fontaine** à eau durant les vacances d'avril, de la part de la mairie.

Le visiophone installé fonctionne.

Des techniciens sont venus pour établir le métrage de l'extérieur de l'école pour surélever à 3 mètres au lieu des 2 mètres actuels les grilles.

Signalement d'un **problème de la porte** des toilettes à côté de la classe de Patrick Pochet : il faudra prévoir des travaux pour la sécuriser. Même chose pour celle qui donne sur la cour de l'élémentaire.

Egalement **problème au niveau de la porte fermée à clé** pendant l'ouverture de l'accueil de loisir (Porte en face de la classe de Patrick). Cela rend difficile la communication avec les collègues de l'élémentaire.

Ajout des points de la FCPE :

Projet de sécurité routière – Il serait important de pouvoir refaire l'intervention sécurité routière.

Sécurité des rues Legnano et Schumann : il faudrait installer des ralentisseurs.

Les voitures roulent trop vite et aussi en sens interdit.

Un mail sera également adressé à Co.Cli.Co. à ce sujet, en raison de stationnement gênant lors de la livraison des repas.

Sorties avec les cars : à ce stade, pas de réponse de Mme Samama.

Le nombre de sorties sera limité en raison des contraintes imposées par la municipalité pour le kilométrage maximum dans la journée.

Et il est difficile de trouver dans le périmètre de Colombes des sorties adaptées aux plus jeunes (ex : jardin d'acclimatation).

Le changement de mandataire est en cours pour les cars.

Autres sujets abordés:

Retour sur la visite des comédiens de « Bestiaire Mécanique » dans les classes d'Isabelle, Angélique et Jérôme : très positif.

Autres sorties à venir : en MARS : cinéma pour les élèves d'Isabelle MYSZKIEWICZ, de Katia KORCHI et d'Anne-Cécile CORRE.

Motion des rythmes scolaires

Les représentants des parents d'élèves ont souhaité lire la motion sur les rythmes scolaires proposée par l'Union locale de la FCPE mais n'ont pas pu le faire.

Visite de la cuisine centrale :

A priori possible pour les classes qui en font la demande écrite motivée.

Date du prochain Conseil d'école : Jeudi 15 Juin 2017